

e.Licences	Fiche signalétique	Date : 29/04/2025
Arrêté portant transfert de licence d'une officine privée de pharmacie		

Informations détaillées	
Nature	Licence
Type	Commercial
Catégorie	Licence sans inspection, ni commission de délibération (Catégorie A)
Secteur d'activité	Santé et Action sociale
Sous secteur d'activité	Activités pour la santé humaine
Formes juridique	Entreprise individuelle SARL
Nature de l'Actionnariat	Nationaux et Ressortissants UEMOA inscrit à l'ordre Nationales des Pharmaciens
Capital imposé (FCFA)	Non applicable
Délai de délivrance	155
Frais administratif (FCFA)	100000
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable
Périodicité de renouvellement	10 ans
Renouvellement soumis à inspection	Oui
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	155
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	100000
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non remboursable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Recours administratif

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
Structure	Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP)
Autorité émettrice	Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP)
Situation géographique	Cocody Riviera Bonoumin ,rue I 89, quartier Avocatier
Tél.Fixe	+225 27 22 22 01 55
Adresse Mail	secretariat@airp.ci
Site Internet	www.airp.ci

Pièces à fournir

1- Un courrier de demande de transfert de licence adressée au Ministre chargé de la santé, précisant tous les changements encourus (changement de dénomination, de mode d'exploitation...) ; 2- Un acte notarié de cession de fonds de commerce ou de parts sociales ; 3- Une attestation d'inscription à l'Ordre National des Pharmaciens de Cote d'Ivoire(ONPCI) de l'année en cours ; 4- Une demande d'inscription à la section I du tableau de l'Ordre si nécessaire ; 5- Une Demande de radiation de la section du tableau de l'Ordre dans laquelle est inscrit le pharmacien si nécessaire ; 6- Tout document justifiant d'un minimum de cinq (5) années d'ancienneté dans l'exercice de la profession pharmaceutique (attestation ou certificat de travail...) ; 7- Une copie de la licence de création de l'officine de pharmacie à céder ; 8- Une copie de la licence d'exploitation de l'officine de pharmacie à céder (le cas échéant, l'Arrêté portant transfert de licence) ; 9- Une copie des statuts s'il s'agit d'une SARL ; 10- Une copie du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie certifiée conforme (légalisée) ; 11- Une attestation d'équivalence du diplôme pour tout diplôme obtenu à l'étranger ; 12- Une fiche d'état civil originale datant de moins d'un (1) an ; 13- Un casier judiciaire original datant de moins de trois (3) mois ; 14- Un certificat de nationalité original valide ; 15- Tout document attestant que le demandeur a cessé toute activité de nature à empêcher l'exercice personnel en officine ; 16- Un curriculum vitae détaillé, daté, signé et certifié sincère ; 17- Un certificat de visite et de contre-visite médicale avec sticker ; 18- Une photo d'identité ; 9-Un chèque de cent milles francs (100000) pour de dossier à l'ordre de l'Autorité Ivoirienne de Regulation Pharmaceutique.

Pénalités

La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	[500 000 - 5 000 000]

Pénalités

Les principaux motifs d'application de la pénalité

- Fausse déclaration
- Fabrication, importation, exportation, fourniture, stockage, distribution ou commerce des produits pharmaceutiques contrefaits, faux ou falsifiés ;
- importation, exportation, fourniture, stockage, distribution ou commerce des produits pharmaceutiques en dehors des établissements et du circuit officiel.
- Falsification de tout échantillon prélevé aux termes de la loi 2017..
- Exercer u une activité sans autorisation

Documents à télécharger